

COMMUNE DE SÉGLIEN

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 Septembre 2016

L'an deux mil seize, le vingt-deux septembre, à 20Heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur Laurent GANIVET, suivant convocation faite le 13 Septembre 2016.

Etaient présents : Jean-Michel Leray, Caroline Le Morzadec, Eliane Le Morzadec, Daniel Darcel, Mikaël Broussot, Jean Morvant, Maxime Oliviero, Christian Le Danvic, Alain Le Fur, Hervé Le Gall, Gérard Pierre, Pomme Patrick, Daniel Le Rouzic.

Etait absente excusée : Me Pérès Sandrine

Secrétaire de séance : Eliane Le Morzadec

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le mobilier de la salle du conseil municipal a été changé et acheté d'occasion au CAUE , tables et 22 fauteuils pour un coût de 2 000€.

1 COMMISSION DES TRAVAUX (Mr Leray Jean-Michel)

Point à temps automatique et curage des fossés 2016 (proposition de la commission)

Il avait été inscrit au budget un montant de 12 000€ pour le PAT et 5 000€ pour le curage de fossés. Après consultation de 3 entreprises la société Eiffage est retenue pour le PATA.

Des travaux devront être engagés sur la route de Trémer, la commission se rendra sur place, des panneaux signalant le danger seront installés.

Voirie 2017 : la commission a décidé de retenir des tronçons importants : route de Langoëlan, de Groes-coët à Quénéalec, de Groës-Coët à Penbos, route de Roscaday. Selon l'estimation 77 117.50€/HT un choix devra être fait.

En agglomération la commission a décidé de continuer l'amélioration : reprise de la rue et du chemin derrière l'église car il n'y a plus de revêtement, une partie de la rue du stade et la ruelle du stade : coût estimatif 24 007€/HT.

Travaux :

Salle polyvalente (bardage et luminaires extérieurs)

Les travaux sont en voie d'achèvement.

Ecole : la chaudière est opérationnelle

Elagage 2016 : facturation aux particuliers. Le coût facturé est de 134.40€ l'heure. Il a été décidé de facturer le temps passé par quart d'heure sachant que tout quart d'heure commencé sera dû. Il est envisagé de renouveler le programme en 2017.

Signalétique : La Société SPM a été retenue. Les panneaux commandés concernent :

- Plaque rue des Moulins et ruelle du stade coût : 167.46€/TTC
- 4 pancartes directionnelles au nom de Monsieur Jean Fichet pour remplacer celles existantes ainsi qu'une enseigne : coût 599.04€/TTC
- 2 panneaux d'agglomération : 437.27€/TTC
- Signalisations de lieux-dits (Toulbroët, Kerhervé, Pont Marc'had, Penbos, Penclénevé) : 554.67€/TTC

- 274 plaques de numérotation des villages : 1 473.42€/TTC
Soit un coût total de 3 231.86€/TTC, une somme de 5 000€ avait été inscrite au budget.

2 – COMMERCE DE PROXIMITÉ

Achat de bâtiment : l'acte de vente est signé au prix de 45 000€, l'EPF ayant acquis la nu - propriété coût 44 999€ et la Commune l'usufruit pour 1€. Une assurance a été souscrite. Madame Audran a demandé la jouissance du bien jusqu'au 31 décembre 2016 mais ne pourra s'opposer aux visites liées aux travaux.

Une décision modificative budgétaire est adoptée pour le paiement en investissement de la somme de 1€ : article 2138 achat de bâtiment : + 1€ article 2315 travaux : - 1€.

Adoption du plan de financement pour subvention FNADT

Le Conseil Municipal adopte le plan de financement tel que présenté :

Dépenses		
Détail des postes de dépenses	Montant HT	%
Rénovation bâtiment commerce	191 500.00€	71.03
Honoraires	33 100.00€	12.28
Achat de bâtiment	45 000.00€	16.69
Total	269 600.00	100.00

Recettes		
Financeurs (co-financeurs envisagés)	Montant HT	%
Département	50 000.00	18.55
EPCI	30 000.00	11.13
Région	43 750.00	16.23
Etat-réserve parlementaire	17 000.00	
Autofinancement public	53 920.00	20.00
Etat – FNADT	60 000.00	22.26
Etat – DETR	14 930.00	6.28
Total	269 600.00	100.00

Désignation du maître d'œuvre :

Ouverture des enveloppes : la commission d'appel d'offres s'est réunie le 13 septembre en présence de Monsieur le Trésorier et des représentants du CAUE. 20 dossiers ont été retirés sur la plateforme Mégalis Bretagne, 6 offres ont été remises. Le règlement de consultation a fixé les critères d'attribution : 40% note sur le prix, 60% note sur les critères techniques. Selon le règlement de consultation les candidats retenus ont été auditionnés le 20 septembre. Le Conseil Municipal décide de retenir le cabinet LORAND GUILLOU architectes à Erdeven.

3 – CONCESSION AU CIMETIERE

Monsieur Le Seyec Gildas de Laniscat sollicite l'achat d'une concession au cimetière.

Considérant que Mr Le Seyec a toutes ses attaches familiales à Séglien, le Conseil Municipal n'a pas d'objection. Avis favorable

4 – AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRI-SCOLAIRES (Mme Le Morzadec Caroline)

Les 3 postes d'enseignants sont conservés 51 élèves ont été comptabilisés à la rentrée. 49 enfants sont réellement présents Maternelle : 18 élèves, CP-CE1, CE2 : 13 élèves, CM1-CM2 : 18 élèves.

En 2018, 15 élèves partiront en 6^{ème} ce qui présage la suppression d'un poste, si l'effectif diminue en 2017 il sera difficile de maintenir les 3 postes.

Temps d'Activités Périscolaires

Remplacement d'un coordonnateur

Monsieur Julien Maillet, titulaire du BAFA a été embauché en contrat CAE en remplacement de Mr Alexandre Guilloux. Il seconde Marine Le Moal, coordinatrice des TAP depuis 2015.

Les activités proposées changeront durant toute l'année scolaire : culture bretonne, sciences, jeux de constructions, relaxation, découverte sportive, théâtre.... les activités sont animées par des intervenants extérieurs.

5 MUTUELLE INTERCOMMUNALE (Mme Le Morzadec Eliane)

Une réunion publique a eue lieu en juillet à Cléguérec. Une centaine de personnes étaient présentes. La mutuelle retenue « Mutuale » a mis en place des permanences dans chaque commune. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, un conseiller peut se rendre sur place (renseignement en mairie). Pour une adhésion au 1^{er} janvier 2017 il est impératif de résilier son contrat avant le 31 octobre 2016 ; Pour les personnes à faible revenu il est possible d'obtenir une aide à la complémentaire santé dont le plafond est de 500€ par an.

6 CHEMINS DE RANDONNÉE (Mr Le Gall Hervé)

Compte rendu de la randonnée Pourlet

Comme chaque année la randonnée a connu une belle participation, 175 marcheurs ont participé à la randonnée. Un pot a été offert par la Municipalité à l'issue de la randonnée.

Circuits : balisage réalisé et à prévoir

L'entretien est réalisé par des bénévoles, des travaux sont à prévoir le long de la Sarre. Le balisage du circuit de l'eau et du vent a été refait par Mr Palaric Gérard, bénévole que l'on remercie. A la question posée par Mr Le Rouzic Daniel sur le classement des circuits au PDIPR, cela suit son cours.

QUESTIONS DIVERSES

PLUI : la démarche a été lancée le 12 Juillet 2016 lors de la présentation aux élus des futures échéances par le cabinet G2C (Nantes) et le cabinet Biotope (Brest) qui accompagnent la communauté dans cette opération. La 1^{ere} phase débute avec le diagnostic territorial qui se déroule actuellement. La 1^{ère} réunion de sectorisation (Séglien, Silfiac, Sainte-Brigitte, Saint-Aignan) a eue lieu. Un travail d'identification doit être réalisé pour le 31 octobre concernant l'inventaire des capacités de stationnement, pour le 15 novembre concernant le repérage des locaux vacants, pour le 30 novembre concernant l'identification des bâtiments pouvant changer de destination. 4 réunions de travail sont programmées jusque mi-novembre.

Aménagement foncier : le commissaire enquêteur sera en mairie les 5 et 6 octobre date de fin de l'enquête publique.

Eglise : la société RSB interviendra la 1^{ère} quinzaine d'octobre pour l'éclairage de l'église.

Repas du CCAS : le 2 octobre

RTE : plantations près de la salle polyvalente, stade.

Orange : interviendra le 7 octobre pour la téléphonie de la mairie

la séance est levée à 23H15

